

Collecte de témoignages d'habitants sur l'île de

OUESSANT

À propos du cadastre et du rapport au territoire

*

**

2015-2022

Laurent Gontier

06 21 20 50 08

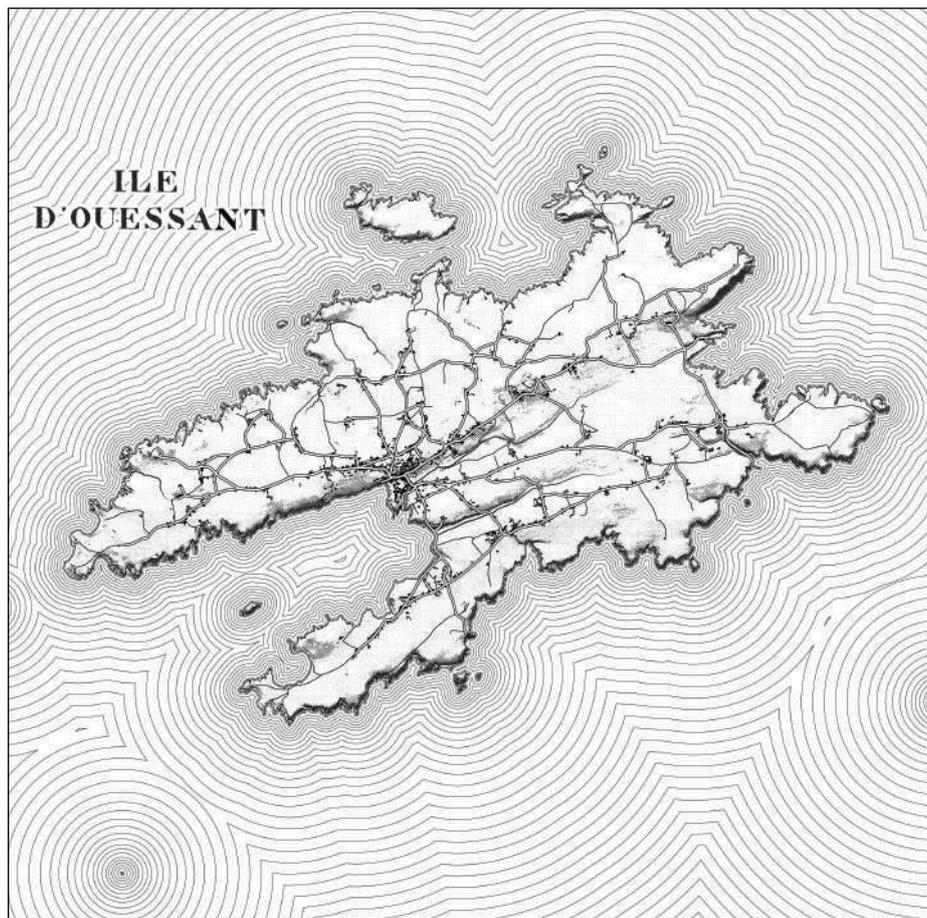
laugontier@gmail.com

L'île d'Ouessant est un minuscule petit bout de terre de 8 km x 3 km situé à 20 km à l'ouest des côtes du Finistère. Pendant des siècles, tandis que les hommes étaient en mer souvent plus d'une année, les femmes étaient sur l'île à la barre. La subsistance venait d'une terre peu généreuse où la moindre parcelle comptait.

Depuis une soixante d'années, la terre, symbole de la misère passée, est à l'abandon et disparaît sous la friche. On peut désormais se nourrir sans avoir à se baisser. Avec la disparition des anciens et une transmission inter-générationnelle au point mort, la mémoire de la terre se perd. On oublie son usage et ses pratiques, jusqu'au tracé des parcelles et à leur fonction. Lorsqu'un jour il faudra valoriser à nouveau le territoire, tout sera à réinventer.

Mon travail sur l'île d'Ouessant a partir de 2015 a consisté à :

- Stimuler la transmission en travaillant sur le cadastre avec les collégiens de l'île au cours d'une année scolaire où ils ont été incités à enquêter et questionner les anciens.
- Collecter la mémoire des Ouessantins, anciens ou non, pour interroger et comprendre leur rapport au territoire.





Clémence Malaret

Traductrice - Bruxelles

Entretien réalisé le 30 novembre 2015

Ma grand-mère maternelle est née le 11 septembre 1920 dans le bâtiment du Créac'h, où son père, originaire d'Ouessant et marié à une fille d'Audierne, était gardien de phare. Très vite, il a été envoyé à Sein, dont ma grand-mère a finalement gardé beaucoup plus de souvenirs. Elle qui était notre seul lien avec Ouessant, elle nous en a finalement assez peu parlé. Ça explique les rapports distendus qu'on a toujours eus avec l'île, même si, depuis que je suis petite, on y va une journée une fois par an.

Il y a deux ou trois ans, j'y suis allée seule. J'ai loué un vélo et pédalé sous le soleil d'août jusqu'au Créac'h. Par un concours de circonstances, voilà qu'après une conversation avec les responsables du site, il me vient l'envie de fouiller dans les papiers de la famille. C'est ainsi que quelques mois plus tard, deux de ces papiers figurent dans l'exposition célébrant les 150 ans du phare : la décision de nomination de mon arrière-grand-père comme gardien du Créac'h, datée de 1913, et l'acte de naissance de ma grand-mère, de 1920.

Il y avait d'autres papiers avec les photos. Des listes de parcelles griffonnées au crayon. Je n'y comprends rien mais quand je suis tombée dessus, j'ai eu un moment d'enthousiasme « Ca y est, c'est super ! On a des terrains à Ouessant ! ». Mon grand-père avait éclaté de rire en disant que

ça ne valait rien. Mais aussi parce que la légende familiale dit que mon arrière-grand-père, qui avait préféré garder des phares plutôt que d'être prêtre, avait été déshérité. Quoi qu'il en soit, ces papiers m'évoquent un peu du Chinois. Il y a ces codes, ces références au cadastre, des noms de lieux-dits que je retrouve en me promenant sur l'île. Et des formules sibyllines comme « les morceaux qui étaient sur le partage que tante Martine avait réclamés à maman ». C'est comme si des membres disparus et inconnus de la famille revivaient.

Ca m'a donné envie d'enquêter. Je suis allée à Brest au cadastre, où une dame très gentille m'a expliqué que les parcelles avaient été renumérotées en 1974 et que j'en avais pour des heures pour faire le lien avec les nouvelles références. Mon enthousiasme est un peu plus retombé après qu'on a eu vainement cherché dans l'ordinateur la trace de mon arrière-grand-père. Rien n'est sorti. Mon grand-père avait raison. Ou peut-être pas, après tout, mais je me suis arrêtée là pour l'instant.

Ma mère avait décidé de reprendre les recherches de son côté. Elle est morte alors qu'elle était sur le point de trouver une première piste. C'est peut-être le signe que cette quête me revient vraiment.



Auguste Malgorn

Retraité de la marine - Pen Ar Lan

Entretien réalisé le 18 février 2016

J'ai 81 ans. Je vis dans la chambre où je suis né mais j'ai passé la plus grande partie de ma vie hors d'Ouessant. Embarqué dans la marine marchande en 1948 à 14 ans et 3 mois. Puis ça a été l'Algérie et un engagement dans la marine Nationale où je suis resté 30 ans. J'ai ensuite travaillé 15 ans à Brest dans un collège spécialisé où je m'occupais d'enfants handicapés. En tout, 51 ans de cotisations et la retraite à 65 ans. Là, je suis revenu à Ouessant dans la maison familiale que j'ai fait modifier.

Après la mort de ma mère, en 1973, on a partagé la maison familiale entre ma soeur et moi. Moitié-moitié. Il y avait deux crèches, chacun a eu la sienne. Le penn-ty, c'est moi qui l'ai eu mais il a été évalué et j'en ai donné la moitié. Pareil pour le terrain qu'on a coupé en deux. La grande haie qui marque la limite se prolonge dans la maison par une cloison. On a morcelé le patrimoine familial, même s'il aurait été intéressant comme puisse le grader l'un ou l'autre dans son intégralité.

Le morcellement, c'est toujours le même problème ici. Des petites parcelles, j'en ai un peu partout dans l'île. Comme tout le monde. J'ai quelques terrains de famille éparpillés juste au dessus de la maison, et entre, plein de petits morceaux qui ne sont pas à moi. Je suis parvenu à boucher des trous en achetant aux Domaines et à la commune mais certains particuliers n'ont pas voulu vendre. J'ai abandonné. Ça posait trop de problèmes. Alors j'ai mis des moutons. Ça résout tout. Il suffit de nettoyer et là, vous n'avez plus de problème, au contraire. J'avais mis des moutons au bord de la route du Stiff où pas un morceu de terrain n'était à moi. Les propriétaires étaient contents que ce soit propre. Parce que la friche, ce n'est pas très beau et on ne sais plus où sont

ses parcelles. C'est un peu un adage, « entretien vaut louage ».

J'ai fait un gros travail sur mes terrains pour savoir où ils étaient et les situer sur un plan. Il n'y en a pas beaucoup, comme ça, qui savent où sont leurs propriétés. J'ai passé du temps là dessus mais au bout d'un moment, j'ai abandonné. Ça a cessé de m'intéresser. Je trouve tout ça complexe. La section I du cadastre qui correspond à Pen Arlan, je l'ai explorée à fond. C'est le berceau de la famille. Jadis, on avait du terrain qu'on nous a pris pour construire l'aérodrome. Hypothéqué plutôt. A l'époque, on était exproprié plus ou moins directement. Mes parents on reçu un courrier, ils n'étaient pas contents parce qu'on leur proposait une somme dérisoire et que pour eux, leur prendre un bout de terrain, c'était comme leur arracher la moitié du cœur. Il y a un côté sentimental très fort avec la terre à Ouessant. Chez les anciens en tout cas. Chaque fois qu'un truc a été bloqué ici c'était parce que personne ne voulait céder son terrain pour qu'ils soit mélangé aux autres. Quelque part dans leurs têtes, quand ils passent sur la route, ils se disent « Ce terrain m'appartient ». Mais ils n'en font rien et paient des impôts dessus.

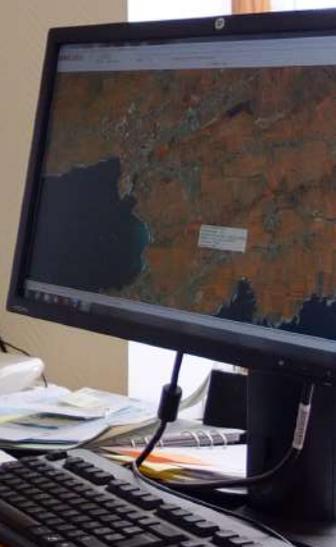
Moi, je vends si on me demande, pas de problème. Mais même ça parfois c'est compliqué. A Poulbrac, j'ai un petit morceau qui n'est pas plus grand que cette table. J'ignorais son existence jusqu'à ce qu'un gars m'appelle. Il voulait faire construire une maison et en bornant un terrain, le géomètre lui avait trouvé dans un angle ce petit décrochage qui est à moi. Je lui ai dit « Tu n'as qu'à le prendre et tu fais les papiers » - « Non, non, tu le gardes, ça va me couter trop cher en frais de notaire » - « Alors je te le donne, il est là, j'irai pas le chercher ».



Retrouvez les règles de la construction sur le site internet



Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Jan												
Fév												
Mars												
Avr												
Mai												
Juin												
Juil												
Août												
Sept												
Oct												
Nov												
Déc												



Alexandre Bars

Premier adjoint au maire, en charge du cadastre - Le Prat

Je suis en charge du cadastre depuis 1995. Ouessant, c'est tout à fait particulier : un grand nombre de parcelles pour peu de propriétaires et beaucoup d'indivision. Il y a aussi des biens non délimités, des terrains dans lesquels plusieurs propriétaires possèdent chacun une surface donnée sans qu'elle soit précisément localisée. Seul un accord entre eux et l'action d'un géomètre pourra déterminer la part de chacun. C'est inextricable, il y a une infinité de façons de découper une parcelle.

Mon ordinateur est connecté à un fournisseur qui donne accès à la base de données du centre des impôts. Un service payant dont la mairie renouvelle l'abonnement tous les ans. C'est une version numérique de l'état de section et de la matrice cadastrale qui permet de connaître pour chaque parcelle un certain nombre d'informations telles que son numéro, sa superficie imposable, les nom et adresse de ses propriétaires. Une fois remonté au propriétaire, on peut savoir quelles autres parcelles il possède également et les localiser sur un plan cadastral.

Je fais le lien entre ces informations confidentielles et le public. Les gens me consultent pour retrouver les origines d'une propriété, parfois pour tenter de régler des successions qui traînent depuis parfois 2 ou 3 générations. D'autres viennent par curiosité, parce qu'ils ont entendu dire que la famille avait quelque part des parcelles dans l'île. Mais comme très souvent ils ignorent où et sous quels nom exactement elles sont enregistrées, il arrive que je ne puisse pas les aider, même si ma connaissance des familles et des réseaux de l'île me permet de démêler pas mal de situations. Certains apportent avec eux des listes sur de petits bouts de papier, témoins d'arrangements et d'échanges informels effectués par le passé

hors notaire. Avant, les gens respectaient cette sorte de droit coutumier. Jusqu'aux années 2000, avant qu'on commence à exiger des titres de propriété, on pratiquait l'officialisation par un usage de 30 ans. Il suffisait que que les voisins attestent qu'ils avaient vu quelqu'un travailler une parcelle pour qu'on l'en déclare propriétaire. Sans le titrer cependant. C'est ce qui s'est passé dans les années 1970 quand le cadastre a été refondu et renuméroté, à la va-vite, il faut le dire. Certains échanges ont ainsi été officialisés un peu rapidement. Pire, des terrains ont été incorrectement réattribués lorsqu'on a changé leurs numéros. Mais comme les Ouessantins avaient déjà commencé à se désintéresser de la terre, il y eut peu de contestations sur le moment. Depuis, les gens découvrent la situation au coup par coup. Celui-ci apprend qu'il n'est pas propriétaire de la maison qu'il veut vendre, celui-là reçoit des propositions d'achat pour des parcelles qui lui ont été attribuées par erreur, ce dernier découvre que le terrain dont il détient un acte de propriété a été mis au nom d'un autre.

La commune est le plus grand propriétaire de l'île. On ne cherche pas à agrandir ce patrimoine mais il arrive que les domaines nous versent des terrains, souvent éparpillés d'ailleurs, considérés sans maîtres lorsque leurs impôts fonciers ne sont plus acquittés. Ils ne nous intéressent que si ils peuvent s'inscrire dans un projet, comme la relance agricole, par exemple. Dans ce cas précis et dans tout ce qui touche l'intérêt public, on pourrait imaginer prendre des terrains d'office, ça s'est déjà fait, pour l'aérodrome. Mais des problèmes demeurent. Ce serait une mesure partielle, extrêmement impopulaire et surtout, pour exproprier des gens, il faut d'abord parvenir à les identifier puis traiter avec eux au cas par cas. Et vu le nombre de parcelles impliquées, le travail serait colossal.



Pierre Berthélé

Retraité de marine, de l'EDF - Le Bourg

J'ai 98 ans. Après l'école des mousses, la Royale où j'ai servi pendant la guerre, la marine marchande et quelques petits boulots, j'ai été un pionnier de l'électrification de l'île pour le compte d'EDF où je suis rentré en 1953. Ouessant, je l'ai connue enfant, entièrement cultivée, sans eau courante, sans électricité, et jusque dans les années 50, reliée seulement deux jours par semaine par un bateau des Ponts et Chaussées. Dans le temps, au lieu de payer des impôts, les gens devaient une fois par an quelques prestations en nature, un système de corvées presque. Je me souviens de femmes cassant des cailloux avec un marteau pour reboucher les trous de la route. Elles faisaient tout, ne quittaient jamais l'île au contraire des hommes qui, de père en fils, étaient tous embarqués. Comme dans beaucoup de communes rurales, il n'y avait rien et ce n'était pas loin de la misère. Les maisons étaient en terre battue, le ciment, c'était pour les riches. Moi, j'ai construit la mienne, l'une des dernières maisons en pierre de l'île, vers 1955 dans le bourg, sur un terrain de la famille. Sans permis, il n'y en avait pas besoin à l'époque. La seule autorisation nécessaire, c'était celle d'habiter qu'on nous délivrait après les travaux. Pas pour des questions de normes mais pour la taxe foncière.

Je suis le doyen de l'île, maintenant, et un des rares à pouvoir me souvenir. Avant, c'était les femmes qui transmettaient. Mais maintenant, elles sont beaucoup à être prises par la maladie d'Alzheimer. Dans le temps, il y avait de l'entraide, les gens se donnaient des coups de main. On dépendait tous les uns des autres. On était une grande famille qui oubliait ses différents en cas de coup dur. Je dirais presque qu'on était une ethnie spéciale, qui vivait avec ses règles, sa mentalité. Voyez, les partages de terrain par accord verbal, c'était respecté pour toujours. Les gens étaient honnêtes. Ils étaient

obligés car si quelque chose n'allait pas droit, tout le monde trinquait. Comme sur un navire, où la survie dépend de chacun et où les règles sont adaptées à la particularité du milieu. Ainsi, le droit coutumier était très fort. Il subsiste un peu avec la vaine pâture. C'était lui, la loi, une loi au dessus de celle du continent. J'ai connu ça enfant, à la maison. Mon grand père maternel était juge de paix suppléant, les gens venaient chercher son conseil, se plaindre pour de petites choses, des disputes familiales, des histoires de mouton ou de poule dans le champ du voisin. J'ai baigné là-dedans et même sans parler Breton, je finissais tout de même par comprendre. Ces doléances semblent ridicules maintenant, mais elles régissaient la vie et celles qui concernaient la terre sont moins anodines qu'elles le paraissent. Parce que le terrain, c'était vital. Son usage et son découpage, relevaient du bon sens et de la nécessité. Les hommes étaient marins mais leur solde ne venant pas à terre, leurs familles devaient avoir tout ce qu'il fallait pour subsister. Un morceau de prairie pour les moutons qu'on vendait pour un peu d'argent liquide, des jardins, des terres à cultiver, un parc à lande clos de murs. C'est un peu spécial d'enfermer un végétal aussi sauvage que la lande. Mais sans bois ni charbon ici, c'était tout ce qu'on avait pour le feu avec les mottes de gazon des terrains côtiers. Bien mieux que la fougère, la bouse de vache ou le géomon.

Tout a changé après la guerre. La marine marchande est entrée dans un âge d'or qui a duré jusqu'au désarmement du France en 1979. La solde des marins est devenue plus que convenable. Les familles en recevaient désormais une partie et avec les allocations familiales et la sécurité sociale qui venaient d'être créées, elles découvraient une stabilité financière jusque là inédite. Avec l'électricité est arrivé l'électro-ménager. La vie est devenue plus facile. Les femmes de marins

ont eu la possibilité de rejoindre leurs maris à bord trois semaines de temps à autres, le long des côtes européennes. Elles découvraient un monde qui de son côté se rapprochait d'Ouessant grâce à l'augmentation du rythme des liaisons avec le continent. Et surtout, au lieu de produire sa nourriture, on a pu l'acheter. Et la déprise agricole s'est faite progressivement, au fur et à mesure de l'aisance de chacun. Le manque d'entretien a commencé à marquer le paysage. L'attachement à la terre s'est modifié, lui aussi. Il a encore persisté pendant une ou deux générations. La mienne se souvient de ses parents qui la travaillaient, de l'importance qu'ils lui accordaient. Elle la respecte en mémoire des anciens qu'elle a connu. Nos enfants, eux, s'en fichent. Et puis la terre, c'est le souvenir de la misère et d'un travail très dur qui se faisait à la main, sans charrue. Alors, certains ont dit « Plus jamais la terre ! ». Puis la mentalité a changé peu à peu, elle aussi, avec, à partir des années 1980, le départ pour le continent de familles ouessantines qui voulaient donner un autre avenir à leurs enfants. Sur le quai, elles croisaient les premiers résidents secondaires qui apportaient avec eux un esprit de facilité et de liberté, un amour pour l'île sauvage qu'ils découvraient. Une envie de construire aussi, qu'on a régulé pour protéger l'environnement en imposant aux nouveaux arrivants, souvent bien plus riches que les îliens, une limite minimum de terrain de 1000 m². Elle était de 400 m² pour les Ouessantins. Trouver une telle surface à Ouessant, où les terrains sont minuscules et dispersés, est presque impossible. Ils ont du se contenter de ruines à restaurer.

Comme tout le monde, j'ai moi aussi des

terrains un peu partout dans l'île. Je ne sais plus exactement où. Ils ne m'intéressent pas du tout, c'est un tel casse-tête... Ca remonte aux grands-parents dont les successions n'ont pas été réglées depuis plusieurs générations. Celle de mes mes parents, en revanche, a été faite correctement, j'ai tous les papiers notariés, tout est en ordre. Mais du côté de ma femme il y a des cas non réglés qui remontent aux années 1700, si j'en crois la pile de vieux papiers chiffonnés que j'ai quelque part. Je sais qu'il y a quelques parcelles à mottes vers Pern et dans une grève face à Keller. Tout est en friche, maintenant, comme partout dans l'île. Je me souviens d'avant, comme tout était vivant et joli. Il y avait des champs de blé, d'avoine, de la vie dans la nature, un va et vient permanent qui n'existe plus aujourd'hui. Le moindre bout de jardin était cultivé, on voyait des fleurs jusque dans les champs. J'aimerais revoir ça. C'était une vision agréable et même si le quotidien était dur comparé à aujourd'hui, on était heureux, on n'avait pas encore créé les besoins qui font qu'on veut toujours davantage. Bien sûr, on a gagné en confort, mais je trouve qu'on a perdu beaucoup de choses, des valeurs en particulier, comme le sens de l'accueil, celui du collectif, une certaine honnêteté aussi et une franchise dans les rapports humains. Tout s'est accéléré et ça ne s'arrête plus. Je suis un peu déboussolé maintenant, les choses sont parties tellement vite. J'ai le souvenir de moments de vrai bonheur, difficiles à décrire, qui ne dureraient peut-être pas longtemps mais que je retrouve toujours dans la nature. Voilà pourquoi j'aime autant la pointe de Pern. Là-bas, je m'évade, j'y retrouve un petit peu de ma jeunesse.



Louis Savina

Retraité de la marine marchande - Niou Huella

Entretien réalisé le 24 février 2016

Je sais que j'ai une parcelle quelque part, dans ce champ, ici à Kerouat, juste au dessus de la maison de Gildas le Mith. Un *mez*, qui porte le numéro 1191 sur le cadastre. En principe, j'ai l'œil pour voir les terrains. Parfois, il faut débroussailler un peu, repérer grossièrement sa position pour ne pas le confondre avec un autre. Une fois que je suis dedans, je peux retrouver ses limites. En marchant, je sens les formes, le micro-relief, les petits caniveaux qui en marquent le contour. Ils aidaient jadis à savoir qu'on restait bien chez soi en bêchant. C'était une limite importante et respectée. Le voisin avait l'œil. Ce terrain-là, j'ai cherché à le localiser en partant de la route et en prenant pour repère un peu plus loin l'angle de la crèche de la famille Tual. Puis, avec une ficelle à nœuds, j'ai compté 13 m vers le nord, la distance couverte par les trois parcelles indiquées juste avant la mienne sur le plan. On les distingue assez mal sur le sol, les fossés qui les séparent sont très effacés. On peut se tromper en comptant. Mon terrain, large d'un peu plus de 4 m, est au delà, à peu près ici, au milieu d'autres qui lui ressemblent et que j'ai le droit de traverser pour l'atteindre. Car Ouessant a toujours été un espace ouvert et libre de circulation à travers la propriété privée. Sinon, il aurait été impossible de travailler la terre puisque chaque parcelle est une enclave qu'on atteint forcément en traversant celles d'autrui. Ça n'a jamais posé de problème. Mais les temps changent et on en voit aujourd'hui certains clôturer. Bientôt, on ne pourra plus traverser nulle part, ni se promener.

La terre, j'en entendais parler dans mon enfance. Les parents et les grands-parents la travaillaient, je les accompagnais parfois, je voyais combien ils y étaient attachés. Je les trouvais rasoir avec ça, je m'en suis détourné. Puis, à mon retour après des années de navigation, j'ai dû réapprendre le patrimoine familial, chercher par

moi-même et me faire une culture sur le cadastre. J'essaie de sensibiliser ma fille, au moins pour nos terrains, mais elle est comme moi à son âge. Je la comprends, la situation familiale est complexe. Faute de succession réglée, nos 69 parcelles sont en indivision entre cousins. Elles couvrent 2 hectares, 1 are et 40 centiares. Les impôts s'élèvent à 29 € par an. C'est moi qui me charge de les régler pour toute la famille, j'ai pris la suite de mon oncle décédé 2006, qui lui payait pour la génération précédente. C'est plus simple. Mais ça complique la tâche de ceux qui veulent acheter, l'apiculteur, par exemple. Comme je connais bien les familles de l'île, je sais qui est apparenté à qui et il m'est arrivé d'intercéder pour lui, quand il cherchait un terrain pour ses ruches.

Mais au moins, je sais où sont nos terrains, j'en ai fait la liste, section par section, je les ai positionnés sur des tirages des feuilles de section du cadastre. Evidemment, il y en a partout et je ne suis pas tous allé les voir parce qu'ils sont d'accès difficile, recouverts de végétation ou difficiles d'en reconnaître les limites. Il y en a à Pern, où était la baraque du téléphérique de Nividic ; au Créac'h, dans la zone humide ; à Guzin, où on tirait des mottes, et du côté du barrage, dans la vallée de Stang Meur où enfant, dans les années 1950, j'allais chercher le *geot gwen*, l'herbe blanche qu'on mettait dans des sacs de drap pour faire les paillasses et les édredons. Ce terrain là a été pris d'office par la mairie en 2006 et inclus au périmètre grillagé qui sécurise la réserve d'eau potable de l'île. Sans indemnité, mais ça ne m'ennuie pas. On n'en faisait rien et là, au moins, il sert à quelque chose, son cas est réglé. Vous imaginez s'il avait fallu le vendre ? L'accord de tous les propriétaires est nécessaire et nous sommes près de 25 cousins. Un nombre qui, avec le temps, les enfants des uns et des autres, ne cesse d'augmenter.